

Environnement et Santé au programme des Etats généraux de la bioéthique.

Février 2018

Pr Roger GIL

Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Régional

Comment expliquer l'irruption de l'environnement dans le champ de la bioéthique ou comment ne pas s'étonner de cette irruption si tardive ? Au cours des quelques trente dernières années, la bioéthique était en fait limitée à l'éthique biomédicale : éthique des sciences et techniques de la vie et de la santé. Il est vrai que le monde avait été bouleversé par les révélations du procès de Nuremberg avec les atrocités nazies qui avaient défigurés la pratique des soins et la recherche médicale. Les démocraties pluralistes avaient aussi dû prendre conscience de leurs propres manquements au respect de la dignité de la personne humaine, oubliée dans certaines publications scientifiques¹. En outre les progrès inédits et incessants des sciences et techniques de la vie et de la santé ont pendant cette même période bouleversés les repères moraux traditionnels devenus incapables de répondre à des questions qui ne s'étaient pas posées : pour n'en donner qu'un seul exemple entre bien d'autres, le concept même d'acharnement thérapeutique ou d'obstination déraisonnable ne s'est imposé qu'à partir du moment où la médecine a pu mettre au point les techniques de réanimation ; et la question qui est au cœur de la démarche éthique, à savoir *comment faire pour bien faire* s'est étendue de manière buissonnante à la procréation médicalement assistée, aux greffes d'organes, au décryptage du génome qui a à la fois généré une médecine prédictive et une médecine dite personnalisée² en fonction de l'équipement génétique. Et cette médecine de plus en plus puissante, disposant de technologies de plus en plus sophistiquées – que l'on pense aux robots chirurgicaux, comme à toutes les techniques d'imagerie- de médicaments de plus en plus puissants s'est révélée de plus en plus coûteuse, grevant le budget des nations les plus riches et d'autant plus qu'elles ont une politique de santé solidaire, aggravant l'écart entre les pays riches et le reste du monde. Le malaise des hôpitaux dont la France parle tant aujourd'hui tient aujourd'hui d'abord à l'ascension incessante des coûts de la santé et aux solutions proposées pour les maîtriser³.

Mais le domaine biomédical n'est que le reflet du développement des technosciences dans tous les domaines des activités humaines qu'elles concernent les industries, l'agriculture, la quête de ressources vivrières et énergétiques. Et c'est ainsi qu'a dû s'opérer une autre prise de conscience, celle du retentissement des activités humaines sur l'environnement qu'elles modifient sans cesse puis des conséquences de ces modifications de l'environnement sur la santé des êtres humains. En constatant que l'être humain devenait responsable solidairement de l'environnement qui est l'écrin de sa vie, et tout à la fois de sa santé et de l'avenir même de l'humanité, il a fallu revenir non à la découverte de nouvelles missions de la bioéthique mais à la redécouverte de son sens originel, celui

¹ H. K. Beecher, « Ethics and Clinical Research », *The New England Journal of Medicine* 274, n° 24 (16 juin 1966): 1354-60, <https://doi.org/10.1056/NEJM196606162742405>.

² Que l'on devrait plutôt appeler médecine de précision. Voir Roger Gil ; *Médecine personnalisée et médecine prédictive : l'être humain enchaîné à son génome*, in Les Grandes questions de la bioéthique, au XXI^e siècle, dans le débat public, LEH éditions, Bordeaux, 2018.

³ Voir par exemple : Malaise des soignants, hôpitaux à bout de souffle : le gouvernement promet une vaste réforme ; AFP 2018, in *Actu.fr.*, 13/02/ 2018.

que lui assignait en 1927 Fritz Jahr⁴ : une éthique du *bios*, c'est-à-dire du *vivant*, de la *vie*. Le destin des êtres humains est lié solidairement à toutes les autres formes de vie, qu'elles soient animales et végétales dont la préservation tient aussi à la préservation de l'environnement minéral et climatique de la Terre. Fritz Jahr en appelait ainsi aux responsabilités éthiques des êtres humains non seulement à l'égard des autres êtres humains mais aussi à l'égard de tous les êtres vivants. Cette attention à l'égard de l'environnement ne peut guère procéder d'une éthique déclamatoire : elle amène à une réflexion approfondie sur le principe de précaution qui bute sur la question cruciale de savoir à partir de quel niveau de suspicion ou de preuve ce principe doit s'appliquer, le principe de précaution ne concernant pas par définition les certitudes mais des niveaux de probabilité. Les attermolements constatés tant au niveau national qu'au niveau européen tiennent précisément à l'interprétation du seuil de déclenchement du principe de précaution quand cette décision est mise en balance avec son retentissement socioéconomique et financier. Ainsi s'explique la temporisation observée avec le glyphosate. Ainsi s'expliquent aussi les conséquences sur la santé humaine de décisions trop tardives comme l'interdiction trop longtemps reportée du *chlordécone*⁵ utilisé comme pesticide dans les bananeraies de la Martinique. A ce titre la mobilisation des Etats et de l'Europe sur le sujet difficile des liens entre environnement et santé nécessite une appropriation par les citoyens par les citoyens des tensions éthiques et des débats auxquels elles appellent.

Voilà pourquoi le thème Environnement et Santé est au programme des débats publics organisés dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique. Tel est le sens de la rencontre ouverte à toutes et à tous proposée le 27 février à Chauvigny. Le choix de cette ville s'est imposé par l'interface qu'elle constitue entre le monde rural et le monde urbain. La coordination de ce débat par M Defaye, directeur de la Nouvelle République témoigne du nécessaire engagement des médias dans l'information argumentée des citoyens. La présence de deux scientifiques, les Professeures Virginie Migeot et Sylvie Rabouan qui ont orienté leur recherche sur la thématique « environnement et santé », dans une manifestation organisée par l'équipe de l'Espace de réflexion éthique régional, montre la nécessité de faire sans cesse coexister sciences et éthique. Puisse le plus grand nombre de citoyens y participer !

⁴ Hans-Martin Sass, « Fritz Jahr's 1927 Concept of Bioethics », *Kennedy Institute of Ethics Journal* 17, n° 4 (décembre 2007): 279-95.

⁵ Voir par exemple : Bala Fofana ; Insecticides : pourquoi le chlordécone agite-t-il (encore) la Martinique ? <http://www.liberation.fr.>, 30 janvier 2018.